



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés Année 1 : 2019

Sommaire

Introduction	2
Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets	3
Elaboration d'une charte d'exemplarité des communes	4
Former les agents techniques et les élus à la gestion in situ des déchets verts	6
Réunion d'information sur la prévention des déchets	8
Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets	10
Former des guides jardin naturel et animation du réseau des éKo-jardiniers	11
Promouvoir le jardinage au naturel : Mise à disposition de broyat	14
Promouvoir le compostage individuel	16
Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif	18
Promouvoir le broyage et le paillage : Aide financière à la location de broyeur	20
Promouvoir le broyage et le paillage : Broyages ponctuels sur placette	22
Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable	24
Promouvoir l'achat en filière courte : Guide des producteurs locaux	25
Organisation de manifestations éco-responsables	27
Ateliers bébé zéro déchet	29
Ateliers couture zéro déchet	31
Village de la jeunesse	33
Semaines thématiques	35
Table ronde zéro déchet	37
Atelier confection de Bee Wrap	39
Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation	41
Création d'une plateforme de dons en ligne	42
Améliorer la signalétique en déchetteries	44
Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets	46
Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires	47
Sensibilisation et animations scolaires	49

Introduction

En décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCKA) a adopté le programme d'actions du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) permettant le lancement des 1^{ères} actions dès janvier 2019.

Rappelons que la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte fixe un objectif national de réduction de la quantité de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) de -10% en kg/hab./an d'ici 2020 par rapport à 2010. Cet objectif a déjà été atteint en 2016 par la collectivité où une réduction de 11% des ratios de DMA avait déjà été observée. C'est pourquoi la collectivité a souhaité se fixer un objectif de réduction plus ambitieux de -20% de DMA en kg/hab./an d'ici 2024 par rapport à 2010, ce qui représente encore une réduction de 60 kg/hab./an d'ici 2024 (sur les 136 kg/hab./an que représentent le -20%).

Afin d'atteindre cet objectif, 32 actions réparties en 7 axes ont été imaginées :

Axe 1 : Devenir une collectivité éco exemplaire en matière de prévention des déchets

Axe 2 : Diminuer la production de déchets verts et encourager la gestion de proximité des biodéchets

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la prévention des déchets

Axe 6 : Lutter contre l'utilisation de déchets dangereux

Axe 7 : Réduire les déchets des professionnels

Pour la première année du programme, la collectivité a souhaité concentrer ses actions sur la réduction des déchets verts qui représentent le flux de déchets le plus important du territoire avec un ratio de 164 kg/hab./an en 2016 (année de référence). Certains axes tels que les axes 6 et 7 n'ont pas encore été abordés.

Axe 1 : Devenir une collectivité éco-exemplaire en matière de prévention des déchets

Elaboration d'une charte d'exemplarité des communes

Contexte

La plupart des communes du territoire réalisent déjà plusieurs actions en faveur de la prévention des déchets. Afin de valoriser ces initiatives et inciter les mairies à aller plus loin, la CCKA a souhaité que les communes s'engagent sur plusieurs actions de prévention à travers la signature d'une charte d'éco-exemplarité. Chaque conseil municipal a été invité à établir sa propre charte en choisissant les actions qu'il s'engageait à mettre en œuvre dans la commune.

Objectifs généraux

- Montrer l'exemplarité des administrations publiques pour faire adhérer les acteurs du territoire à la démarche de prévention
- Encourager et accompagner les communes dans la réduction de leurs déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Les 23 communes du territoire ont établi et signé leur propre charte.



Planning

- Dernier trimestre 2017 : présentation du programme de prévention aux élus
- Dernier trimestre 2017 : formation d'un groupe de travail composé d'élus sur la réduction des déchets produits par les communes
- Janvier/juillet 2018 : réunions mensuelles du groupe de travail. Réflexions et propositions d'une liste d'actions pouvant être mises en œuvre par les communes
- Septembre 2018/Juillet 2019 : choix des actions et signature de la charte par les communes
- Affichage en mairie

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention et 1 agent en charge du service OM (Ordures Ménagères) : animation des réunions mensuelles, élaboration des chartes d'éco-exemplarité
- Service communication : mise en page des chartes d'éco exemplarité des 23 communes

Moyens financiers

Impression des chartes en interne

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

Les 23 communes du territoire

Difficultés rencontrées

Certaines communes ont mis plusieurs mois à renvoyer leur charte signée à la CCKA malgré plusieurs relances.

Former les agents techniques et les élus à la gestion in situ des déchets verts

Contexte

Les déchets verts issus de l'entretien des jardins et des espaces verts représentent le gisement le plus important du territoire avec un ratio de 160 kg/hab./an. Leur collecte et leur traitement engendrent d'importantes dépenses pour la collectivité qui pourraient être réduites grâce à une gestion in situ de ces déchets. Il a ainsi été proposé aux agents des collectivités en charge des espaces verts ainsi qu'aux élus concernés de participer à une journée de formation et d'échanges sur la gestion intégrée des déchets verts.

Objectifs généraux

- Favoriser les changements de pratiques en matière de gestion des déchets verts
- Réduire les apports en déchetteries et aux points verts et par conséquent les coûts de traitement
- Présenter les pratiques réalisées par certaines collectivités éco-exemplaires

Résultats quantitatifs et qualitatifs

- Nombre d'élus présents : 5
- Nombre d'agents présents : 11

De nombreux échanges ont eu lieu entre les agents et élus des différentes collectivités.



Planning

- Septembre à décembre 2018 : demande de devis, recherche d'un prestataire spécialisé dans la gestion intégrée des déchets verts
- Janvier-Mars 2019 : sondage auprès des communes quant à la période de formation la plus propice pour elles
- Juillet/août 2019 : recherche d'un lieu d'accueil pour la formation dans une commune exemplaire et recherche de témoignages
- Septembre 2019 : envoi des invitations à toutes les communes membres de la communauté de communes
- Octobre 2019 : journée de formation
- À la suite de la formation, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à chaque participant afin de sonder la pertinence de cette journée et les souhaits éventuels de formations

Moyens humains

- 1 formateur spécialisé : animation de la formation
- 1 agent chargé de prévention : planification de la journée de formation, prise de contact avec la commune d'accueil, envoi des invitations, recueil des impressions suite à la formation
- 1 responsable des espaces verts de la commune d'accueil : visite sur site et présentation des pratiques en place

Moyens financiers

Formation : 200 euros (La moitié du coût de la formation a été prise en charge par la Mission Eau du SDEA)

Location de la salle : Mise à disposition gracieuse par la commune d'accueil

Frais de restauration divers : 143.50 euros

Moyens techniques

1 salle équipée d'un rétroprojecteur et d'un écran

Partenaires mobilisés :

Mission Eau du SDEA

Commune de Holtzheim (commune d'accueil)

Difficultés rencontrées

Les agents ont du mal à se libérer pour assister à des journées de formation car ils sont contraints par leur planning et sont peu nombreux au sein d'une même collectivité.

Il est également difficile de trouver la période la mieux adaptée pour leur proposer une formation.

Réunion d'information sur la prévention des déchets

Contexte

Plusieurs communes du territoire se sont engagées via la charte d'éco-exemplarité à organiser une réunion sur le thème de la prévention des déchets. La commune de Schnersheim a décidé d'organiser une réunion à destination de ses associations afin de leur donner des clés et pistes visant à réduire les déchets produits lors des différentes manifestations organisées dans la commune.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les organisateurs d'événements à la réduction des déchets produits lors des manifestations
- Accompagner financièrement et techniquement les associations souhaitant s'engager vers la réduction de leurs déchets

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Date	Lieu	Nb d'associations présentes	Nb de personnes présentes	Nb d'élus présents	Intervenant	Dépenses
16/05/2019	Schnersheim (Mairie)	9	15	3	Pierre MULLER (EMA)	240 euros



Planning

- Septembre 2018 : rencontre avec l'association Eco-Manifestations Alsace (EMA)
- Janvier 2019 : signature de la charte d'éco-exemplarité par les communes
- Avril 2019 : envoi d'un courrier d'invitation de la commune de Schnersheim à destination des associations

Moyens humains

- Conseil municipal de Schnersheim : invitation des associations et élus ; réservation d'une salle
- Association Eco-Manifestations Alsace : intervention sur la réduction des déchets produits lors de manifestations
- 1 agent chargé de prévention : accompagner les communes dans l'organisation de la réunion d'information ; assurer la coordination entre l'association EMA, les communes et les associations

Moyens financiers

Intervention de l'association EMA : 240 euros/intervention

Moyens techniques

Salle de réunion, écran et vidéoprojecteur

Partenaires mobilisés

- Association Eco-Manifestations Alsace
- Commune de Schnersheim

Difficultés rencontrées

L'organisation d'évènements éco-responsables requiert du temps supplémentaire aux bénévoles qui sont souvent déjà très sollicités.

Investissement financier et humain supplémentaire dans un contexte peu propice, les associations étant sans cesse en recherche de bénévoles et de moyens financiers.

**Axe 2 : Diminuer la production de déchets
verts et encourager la gestion de
proximité des biodéchets**

Former des guides jardin naturel et animation du réseau des éKo-jardiniers

Contexte

Suite à l'état dégradé de la Souffel, un contrat territorial rassemblant les partenaires institutionnels et locaux a été mis en œuvre pour protéger et préserver les ressources en eau. Pour y parvenir, il semblait nécessaire d'accompagner les utilisateurs de produits phytosanitaires vers un changement de leur pratique.

C'est dans ce cadre que la Mission Eau du SDEA et la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland ont souhaité former des bénévoles au jardinage naturel.

Objectifs généraux

- Développer et encourager la pratique du jardinage au naturel, moins utilisatrice d'eau, sans pesticides, moins productrice de déchets verts...
- Créer et animer un réseau de guides jardin capables d'orienter, de guider et de conseiller toute personne souhaitant jardiner au naturel ou ayant pour projet de réorganiser son jardin (potager et ornemental).

Résultats quantitatifs et qualitatifs



Année	Nb de volontaires formés	Actions de sensibilisation réalisées par les guides
2018	17	- 2 animations menées en déchetteries sur la gestion in situ des déchets verts : 22 septembre et 3 octobre 2018
2019	12	

- Projet de jardinage mené en partenariat avec la halte-garderie et l'école maternelle de Pfulgiesheim ; Début du projet : avril 2019



- Tenu d'un stand d'information sur le jardinage naturel lors de la fête de l'oiseau le 27/10/2019 à Quatzenheim



- Stammtisch sur le jardinage naturel animé par plusieurs guides jardin le 21/11/2019 à STUTZHEIM à l'occasion de la SERD



Les guides jardin naturel forment actuellement le réseau des « éKo-jardiniers de la Souffel ». Un logo et des supports de communication ont spécifiquement été créés à cet effet.



Planning

- Juin 2017 : recherche d'un prestataire spécialisé dans le jardinage au naturel
- Septembre 2017 : lancement des inscriptions pour la 1^{ère} session de formation après une réunion d'information
- Janvier à mai 2018 : 1^{ère} session de formation des guides jardin naturel : 5 demies journées de 4h en salle et sur le terrain
- Septembre 2018 : remise des diplômes aux participants
- Octobre 2018 : lancement des inscriptions pour la 2^{ème} session de formation
- Janvier à mai 2019 : 2^{ème} session de formation des guides jardin naturel, sur le même format que la première session (5 ½ journées)

- Juin 2019 : remise des diplômes aux participants en présence des participants de la 1^{ère} session de formation
- Des réunions sur des thèmes variés de jardinage sont organisées tout au long de l'année par les éKo-jardiniers, qui participent également à des animations grand public sur le jardinage naturel.

Moyens humains

- 1 formateur en jardinage naturel
- 1 agent chargé de prévention : planification des ½ journées de formation, suivi administratif de la formation, coordination et accompagnement des projets/animations menés par les éKo-jardiniers
- Service communication : élaboration des supports de communication spécifique au réseau des éKo-jardiniers de la Souffel
- 1 graphiste : création du logo

Moyens financiers

Formation et remise des diplômes : 1 000 euros/session de formation

Animation du réseau avec envoi de documents : 425 euros/an

Remise des diplômes et session de retrouvailles inter promotion avec repas : 363 euros

Impression de 2 kakémonos + 1 banderole pour communiquer sur le réseau des éKo jardiniers : 154.66 euros

Moyens techniques

- Salle de réunion et de formation
- Documents pédagogiques

Partenaires mobilisés

- Mission Eau SDEA
- Communes pour la mise à disposition de salles

Facteurs de réussite

Pour que le réseau fonctionne, il est nécessaire d'avoir une personne qui l'anime et le dynamise tout au long de l'année

Difficultés rencontrées

Faire vivre et animer le réseau requiert beaucoup d'investissement et de temps

Promouvoir le jardinage au naturel :

Mise à disposition de broyat

Contexte

La réduction des déchets verts à travers le jardinage au naturel et le compostage est un axe important du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Afin d'encourager cette pratique, la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland a fait le choix de mettre du broyat à disposition des usagers au point vert d'Ittenheim (plateforme de dépôt de déchets verts, accessible aux particuliers à l'aide du badge d'accès en déchetterie). Ce broyat grossier obtenu grâce au broyage des branchages déposés par les usagers sur la plateforme pourra servir comme matière structurante dans la production de compost ou en paillage pour les particuliers.

Le broyage est effectué directement sur place par un prestataire.

Objectifs généraux

- Fournir un support structurant pour le compostage et notamment le compostage collectif en pied d'immeuble
- Promouvoir le paillage

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Plus de 10 tonnes de broyat ont été mis à disposition des usagers. Seul quelques dizaines de kg ont été récupérées de septembre à décembre 2019.



Planning

- Mars à mai 2019 : réflexion sur le projet
- Avril 2019 : marquage au sol réalisé au point vert pour séparer les branchages des autres déchets verts
- Juin 2019 : validation du projet avec le prestataire en charge du broyage
- Août 2019 : période test avec mise à disposition d'une petite quantité de broyat (non broyé sur place) au point vert d'Ittenheim
- Septembre 2019 : broyage des déchets verts sur place et mise à disposition d'une grande quantité de broyat en libre-service pour les usagers.

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention et 1 agent en charge du service OM : contact avec le prestataire, mise en place et suivi du projet, communication
- Prestataire : 2 personnes pour réaliser le broyage sur place

Moyens financiers

Marquage au sol (réalisé en interne par l'équipe technique) via des lettres pochoir : 412,80 euros

Déplacement du broyeur et du chargeur sur site : 330 euros

Opération de broyage : 330 euros/heure de broyage

Moyens techniques

Broyeur professionnel

Partenaires mobilisés

Prestataire pour réaliser le broyage

Difficultés rencontrées

La séparation entre les branchages et les autres végétaux n'est pas respectée par les usagers sur le point vert, et ce malgré la présence d'une signalétique au sol et d'un panneau d'information. Aussi, cela nuit à la qualité du broyat qui comprend à la fois des branchages mais aussi des feuilles, de la tonte...

Peu d'usagers se sont servis en broyat, le jugeant trop grossier pour l'utiliser en paillage. La collectivité doit communiquer davantage sur l'utilisation du broyat en tant que structurant pour le compost.

Il faut également un peu de temps pour que les usagers acquièrent de nouvelles pratiques en matière de jardinage naturel et que les mentalités évoluent sur ce sujet.

Promouvoir le compostage individuel

Contexte

La caractérisation des Ordures Ménagères Résiduels (OMR) réalisée en 2018 par la CCKA, montre que les déchets alimentaires compostables représentent 18.4 Kg/hab./an. A cela peuvent s'ajouter les déchets des jardins qui représentent 1.4 Kg/hab./an. Au total ce sont donc 19.8 Kg/hab./an de déchets qui pourraient être détournés des poubelles OMR grâce au compostage.

Afin d'encourager les habitants à composter leur biodéchets, la CCKA a mis en place une aide à l'acquisition de composteurs et propose chaque année à l'occasion de la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) plusieurs animations gratuites sur le thème du compostage et du jardinage naturel.

Objectifs généraux

- Proposer une solution de gestion de proximité des biodéchets
- Encourager les habitants à composter pour réduire la part de déchets fermentescibles contenus dans les poubelles OMR
- Réduire les tonnages de biodéchets de cuisine et déchets verts pris en charge par la collectivité

Résultats quantitatifs et qualitatifs

La collectivité propose une aide à l'acquisition de composteurs pouvant aller jusqu'à 40 € :

- 15 € pour l'achat d'un composteur en plastique
- 30 € pour l'achat d'un composteur en bois
- 40 € pour l'achat d'un lombricomposteur d'appartement

En 2019, 71 foyers ont bénéficié de l'aide à l'acquisition d'un composteur. Cela représente une somme de 1404 euros versée par la collectivité.

3 ateliers compost et jardinage naturel ont été proposés gratuitement au grand public à l'occasion de la SAP en 2019.



Planning

- Depuis 2011 : Mise en place d'une aide à l'acquisition d'un composteur
- 2012 : Elaboration d'un Guide du compost par la collectivité
- Depuis 2011 des ateliers d'initiation au compostage sont proposés chaque année au grand public

Moyens humains

- 1 agent responsable du service OM : Suivi des demandes d'aide à l'acquisition de composteurs et conseils aux usagers
- Service communication : élaboration du « Guide du compost »
- 1 agent chargé de prévention et 1 agent de la mission Eau du SDEA : recherche de prestataires pour animer les ateliers « compost et jardinage naturel », planification des ateliers, suivi
- Maison de la Nature Bruche Piémont : animation des ateliers « compost et jardinage naturel »

Moyens financiers

- Subventions de la collectivité pour l'achat de composteurs : 1404 euros en 2019
- Animation « compost et jardinage naturel » 2019 : 360 euros/animation de 3h (La moitié des frais a été pris en charge par la mission Eau du SDEA).

Moyens techniques

- Trouver des lieux publics ou privés pour accueillir les ateliers « compost et jardinage naturel ».
- Acheminer sur les lieux, le matériel nécessaire pour les animations : matériel de jardinage, feuilles, broyat, branchages, biodéchets, ...

Partenaires mobilisés

- Mission Eau SDEA
- Maison de la Nature Bruche Piémont

Difficultés rencontrées

- Difficile de trouver chaque année de nouveaux lieux pour accueillir les ateliers.
- Au fur et à mesure des années, les ateliers se remplissent de moins en moins facilement.

Promouvoir et faciliter les initiatives de compostage collectif

Contexte

Afin de diminuer le flux de déchets verts produit au sein de la collectivité, la communauté de communes souhaite développer et sensibiliser les habitants des collectifs au compostage partagé. Pour ce faire, elle met à disposition des composteurs et forme les résidents au compostage.

Objectifs généraux

- Développer le compostage collectif au sein du territoire
- Encourager et accompagner les projets de compostage collectifs en pied d'immeuble, sur placette ou au sein d'établissements spécialisés

Résultats quantitatifs et qualitatifs

Nom	Commune	Date de mise en place des composteurs	Nb de composteurs installés	Formation des résidents	Nb de résidents présents
Résidence sénior	Stutzheim-Offenheim	29/05/2019	2	Chargée de prévention et éKo jardiniers	5
Résidence sénior	Truchtersheim	16/07/2019	3 (+1 pour le personnel)	Chargée de prévention	15



Planning

- Mars 2019 : mail d'information sur l'accompagnement au compostage collectif proposé par la CCKA envoyé à tous les résidents vivant dans des logements collectifs
- Mars 2019 : prise de contact avec le bailleur de la résidence sénior de Stutzheim-Offenheim
- Avril 2019 : prise de contact avec la résidence sénior de Truchtersheim
- Mai 2019 : installation de 2 composteurs et formation des résidents au compostage à la résidence sénior de Stutzheim-Offenheim
- Juin 2019 : formation des résidents de la résidence sénior de Truchtersheim
- Juillet 2019 : installation de 3 composteurs pour les résidents et 1 composteur pour le personnel à la résidence sénior de Truchtersheim

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : rencontre du bailleur et/ou directeur/propriétaires ; installation des composteurs et formation des résidents
- éKo-jardiniers : formation des résidents
- Service communication : élaboration des supports de communication

Moyens financiers

- Achat des composteurs : 82.20 euros /composteur
- Impression des supports de communication sur le compostage : imprimé en interne

Moyens techniques

Salle ou lieu de formation

Partenaires mobilisés

- Réseau des éKo-jardiniers de la Souffel
- Bailleurs sociaux

Difficultés rencontrées

- Certains résidents appréhendent le non-respect des consignes ce qui pourrait engendrer de mauvaises odeurs ou attirer des nuisibles
- Il est parfois difficile de mobiliser les résidents pour les former au compostage
- Peu de retours à la suite du mail envoyé aux particuliers résidants dans des logements collectifs

Promouvoir le broyage et le paillage : Aide financière à la location de broyeur

Contexte

Face à l'apport important de déchets verts en déchetteries et sur les points verts du territoire, la CCKA souhaite promouvoir la gestion in situ des déchets verts en incitant les habitants à louer un broyeur. Une subvention, sous forme de bon de réduction, est attribuée aux particuliers souhaitant louer un broyeur auprès d'une entreprise partenaire pour traiter les déchets verts et utiliser le broyat obtenu dans leur jardin. Ces bons ont la particularité d'être cumulables entre plusieurs foyers.



Objectifs généraux

- Inciter les particuliers du territoire à louer un broyeur afin de réduire l'apport des déchets verts en déchetteries et aux points verts
- Encourager les particuliers à des pratiques alternatives pour la réutilisation des déchets verts à domicile via le broyage

Résultats quantitatifs

2019	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Nombre de bons distribués	/	3	2	6	1	/	/	/	3	/	2	/

Résultats qualitatifs

Le partenariat avec l'entreprise de location permet une communication élargie de l'action

Planning

- Septembre 2018 : prise de contact avec l'entreprise louant des broyeurs sur le territoire

- Décembre-janvier 2019 : élaboration des supports de communication
- Janvier 2019 : impression des bons de réduction
- Janvier 2019 : élaboration d'une convention de partenariat avec l'entreprise de location de broyeur « GK Motoculture »
- Février 2019 : lancement de l'opération des bons de réduction pour la location de broyeurs ; communication en déchetteries et aux points verts

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : recherche de partenaires, élaboration de la convention de partenariat, élaboration des supports de communication
- Service communication : élaboration supports de communication (affiches, dépliant pour informer sur le principe du broyage et l'utilisation du broyeur, site internet...)
- Agents d'accueil : informer les usagers et distribuer les bons de réduction
- Entreprise GK motoculture : location des broyeurs et formation sur l'utilisation du broyeur et du broyat

Moyens financiers

- Participation de 15 euros de la CCKA par bon distribué
- Impression des supports de communications : réalisée en interne
- Impression de 200 carnets avec souches pour les bons de réduction : 99,64 euros

Moyens techniques

Nécessité de s'informer sur les caractéristiques des broyeurs proposés à la location

Partenaires mobilisés

Entreprise GK Motoculture, spécialisé dans la location de broyeurs

Difficultés rencontrées

Le changement de pratiques peu quelque fois prendre un peu de temps. Il est important de rassurer et informer les usagers sur ces nouvelles pratiques.

Plusieurs personnes ayant récupéré un bon ne l'ont finalement pas utilisé car la location leur revenait encore trop cher ou ils n'avaient pas de remorque pour transporter le broyeur.

Le broyage est un travail physique ce qui peut décourager les particuliers ayant beaucoup de branchages.

Tous les végétaux ne peuvent pas être broyés.

Promouvoir le broyage et le paillage :

Broyages ponctuels sur placette

Contexte

L'étude des flux de déchets réalisée dans le cadre du diagnostic du PLPDMA a permis de mettre en avant une augmentation croissante des apports de déchets verts en déchetteries et aux points verts : en moyenne, 133 kg/hab./an en 2013, puis 141kg/hab./an en 2015 et 161kg/hab./an en 2018.

Ces apports pourraient être limités en adoptant des pratiques tels que le broyage, le paillage, le compostage ou encore la tonte mulching. Afin d'encourager les habitants à broyer leurs déchets verts, la communauté de communes, en partenariat avec la commune d'Ittenheim, a organisé une matinée de broyage au point vert (plateforme de dépôt de déchets verts accessible avec la carte d'accès en déchetteries). Durant cette matinée, les habitants du territoire étaient invités à ramener leurs branchages pour repartir avec leur broyat. Les éKo-jardiniers de la Souffel étaient également présents pour les conseiller sur les utilisations possibles du broyat.

Objectifs généraux

- Proposer des alternatives aux dépôts des déchets verts en déchetteries et aux points verts
- Encourager les habitants à valoriser leurs déchets verts en les utilisant comme ressources au jardin
- Apporter une solution clés en main pour les particuliers souhaitant obtenir du broyat

Résultats quantitatifs

Malgré une communication importante (information relayée dans le journal intercommunale, la lettre d'information, la newsletter, l'édition locale du journal, le site internet de la CCKA, Facebook, mais aussi installation d'une banderole à l'entrée du point vert d'Ittenheim et affichage en déchetteries et sur le point vert de Willgottheim), peu de personnes ont apporté leurs branchages pour les broyer.



Planning

- Mars 2019 : prise de contact avec la commune d'Ittenheim pour monter le projet conjointement
- Septembre 2019 : réunion de préparation avec les agents communaux d'Ittenheim

- Septembre-octobre-novembre 2019 : communication grand public sur l'opération et appel auprès des éKo-jardiniers pour trouver des volontaires pour conseiller les usagers sur les utilisations possibles du broyat
- Novembre 2019 : opération de broyage

Moyens humains

- 2 personnes des services techniques d'Ittenheim pour assurer le broyage sur place
- Plusieurs éKo-jardiniers volontaires pour la sensibilisation
- 1 agent chargé de prévention et 1 agent en charge du service OM : montage et suivi du projet, accueil des particuliers sur le point vert
- Service communication : réalisation de la banderole

Moyens financiers

- Confection et installation d'une banderole pour annoncer l'opération sur le site : 56.44 euros
- Broyeur mis à disposition gracieusement par la commune d'Ittenheim

Moyens techniques

- Un broyeur assez puissant
- Du matériel de jardinage : tronçonneuse, râteaux, pelles...

Partenaires mobilisés

- Commune d'Ittenheim
- Réseau des éKo-jardiniers de la Souffel

Difficultés rencontrées

L'utilisation du broyat pour pailler ou amender le composteur n'est pas à ce jour une pratique très répandue sur le territoire. Il est difficile de sensibiliser les usagers à ces pratiques qu'ils considèrent plus contraignantes que le dépôt en déchetteries ou sur les points verts.

Lors de l'animation, il a été proposé aux usagers venus déposer leurs branchages de repartir avec leur broyat mais personne n'a été intéressé par cette proposition, et ce malgré les informations données sur les avantages de l'utilisation du broyat. Les usagers ont expliqué qu'ils étaient venus pour déposer leurs déchets verts et non pour « s'encombrer » avec le broyat.

Axe 3 : S'engager vers la consommation responsable

Promouvoir l'achat en filière courte :

Guide des producteurs locaux

Contexte

Afin d'encourager la consommation locale mais aussi pour réduire les emballages et la pollution générée par l'acheminement des produits, la communauté de communes a choisi d'éditer son premier guide des producteurs locaux. Ce guide récence les producteurs proposant de la vente directe aux consommateurs ainsi que les points de vente et horaires d'ouverture.

Objectifs généraux

- Mettre en avant les savoir-faire et les circuits courts
- Informer sur la diversité de l'offre disponible sur le territoire
- Proposer des lieux où les habitants peuvent venir acheter leurs produits avec moins d'emballages, voir avec leurs propres contenants

Résultats quantitatifs

Ce guide est disponible sur le site internet de la CCKA et a été distribué à l'ensemble des mairies du territoire ainsi qu'à l'Office de tourisme et à la Médiathèque Intercommunale du Kochersberg (MIK). Plusieurs exemplaires ont également été remis à chacun des producteurs figurant dans le guide. Communication via le site internet, Facebook, la newsletter et le journal intercommunal.



Résultats qualitatifs

La quasi-totalité des producteurs du territoire ont accepté de figurer dans le guide soit une quarantaine.

Planning

- Août-novembre 2018 : prise de contact avec les producteurs par téléphone pour obtenir des informations concernant leur production, les points de vente, les horaires d'ouverture...
- Octobre 2018 : la liste des producteurs a été soumise aux communes pour vérification
- Janvier-avril 2019 : illustration et mise en page du guide

- Février 2019 : 1^{ère} relecture du guide par les producteurs
- Mai-juin 2019 : relecture et validation du guide par les producteurs, les communes et les élus
- Juillet 2019 : impression des guides
- A partir d'août 2019 : distribution des guides

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : recensement des producteurs ainsi que des informations sur leur production
- Service communication : mise en page et illustration du guide

Moyens financiers

Impression des guides : 2047.20 euros pour 2500 exemplaires

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

- Chambre d'agriculture : liste et coordonnées des agriculteurs
- Producteurs
- Communes
- Office de tourisme

Difficultés rencontrées

De nombreuses personnes ont souhaité consulter le guide avant son impression. Processus de validation assez long et contraignant. Difficultés pour contacter les producteurs pas toujours disponibles.

Organisation de manifestations éco-responsables

Contexte

Dans le cadre de son PLPDMA, la CCKA a fait le choix d'accompagner les associations désireuses de s'engager dans une démarche éco-exemplaire, notamment axée sur la réduction des déchets. Cet accompagnement se traduit par la prise en charge d'un diagnostic réalisé par l'association EMA (Eco-Manifestations Alsace), qui passe en revue tous les postes d'une manifestation pour identifier des solutions visant à réduire les impacts environnementaux et sociaux d'un événement.

Objectifs généraux

- Donner des clés et astuces aux associations pour réduire les déchets produits lors de leurs manifestations
- Arriver à étendre le nombre d'évènements éco-responsables sur le territoire

Résultats quantitatifs :

Associations ayant réalisées un diagnostic auprès d'EMA :

- ACSL Furdenheim : Art & Lumière (Aquatique Show)
- Quatz-Trotters : Trail du Kochersberg

Résultats qualitatifs :

Entre 2013 et 2019, l'association Quatz-Trotters a diminué de 19% la quantité de déchets non recyclable produite lors de leur trail annuel.

Année	Levées	Kg	bacs OMR présentés
2013	23	451	8 x 770 litres + 15 x 180 litres
2014	27	488	10 x 770 litres + 17 x 180 litres
2015	27	486	10 x 770 litres + 17 x 180 litres
2016	24	581	12 x 770 litres OMR + 12 x 120 litres OMR
2017	24	509	11 x 770 litres OMR + 13 x 120 litres OMR
2018	11	324	11 x 770 litres OMR + poubelles de tri
2019	5	368	5 x 770 litres OMR + poubelles de tri

Planning

- Septembre 2018 : rencontre avec l'association Eco-Manifestations Alsace
- Mars 2019 : envoi d'un courrier aux principales associations organisatrices d'évènements du territoire pour les informer de l'accompagnement de la CCKA sur l'organisation de manifestations éco-responsables
- A partir d'avril 2019 : mise en relation des associations souhaitant organiser des manifestations éco-responsables avec l'association EMA et réalisation des premiers diagnostics

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : rédaction du courrier envoyé aux associations ; mise en relation des associations avec EMA ; suivi et valorisation des évènements

- Un chargé de mission EMA : réalisation des diagnostics

Moyens financiers

Diagnostics réalisés par EMA :

- 150 € pour les petits et moyens événements
- 400€ pour les événements dont le budget dépasse 30k€

Moyens techniques

Expertise de l'association EMA

Partenaires mobilisés

Association Eco-Manifestations Alsace

Difficultés rencontrées

L'organisation d'une manifestation éco-responsable demande une bonne organisation et requiert un nombre de bénévoles supplémentaire par rapport à une manifestation « classique ». Or, malgré leur bonne volonté, les associations manquent souvent de bénévoles et sont souvent déjà très chargées en travail, ce qui explique que peu d'entre-elles ont pour le moment sollicité les services d'Eco-Manifestation Alsace. A noter que l'association des Chœurs du collège du Kochersberg a démarré son diagnostic fin 2019 pour une opération prévue au printemps 2020.

Ateliers bébé zéro déchet

Contexte

Couches, lingettes, produits de soins... la venue d'un enfant est souvent synonyme de poubelles qui débordent. Or, des solutions permettant de produire moins de déchets existent. Ce sont ces solutions qui ont été présentées lors des ateliers « bébé zéro déchet ».

Objectifs généraux

- Informer les professionnels de la petite enfance et les ménages sur les solutions alternatives pour produire moins de déchets liés aux changes, soins, repas... des bébés
- Favoriser le partage d'expériences entre professionnels et entre professionnels et parents

Résultats quantitatifs

Date	Lieu	Intervenant	Nb pers. présentes	Remarque
06/07/2019 matin	Pfettisheim	Laurianne PUJO	9	6 AMAT, 1 pers. Crèche parentale, 2 parents
06/07/2019 après-midi	Pfettisheim	Laurianne PUJO	11	3 AMAT, 2 pers. Micro-crèche, 6 parents



Planning

- Mars-avril 2019 : recherche d'un prestataire spécialisé dans le zéro déchet lié aux bébés
- Avril 2019 : sondage auprès des professionnels de la petite enfance pour voir qui serait intéressé par un atelier bébé zéro déchet
- Mai 2019 : envoi des invitations auprès des professionnels intéressés et invitation auprès des particuliers (communication via la lettre d'information)
- Juillet 2019 : réalisation des 2 ateliers

Moyens humains

- 1 prestataire pour animer les ateliers
- 1 agent chargé de prévention : recherche de prestataire, sondage auprès des professionnels de la petite enfance, envoi des invitations, centralisation des inscriptions, location d'une salle, suivi

Moyens financiers

Prestation : 240 euros par atelier + frais de déplacement

Moyens techniques

1 salle

Partenaires mobilisés

RAM : liste et coordonnées des AMAT du territoire

Difficultés rencontrées

Trouver le jour ainsi que l'horaire qui conviennent à la fois aux professionnels et aux parents n'est pas toujours évident. Nous avons pour cela sondé les professionnels sur les créneaux qui leur paraissaient les plus adaptés. Difficulté de sensibiliser le grand public pour ce type d'atelier.

Ateliers couture zéro déchet

Contexte

Afin d'allier création, recyclage et réduction des déchets, des ateliers « couture zéro déchet » ont été proposés au grand public pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). A partir de tissus récupérés (draps, chemises, nappes...) les participants ont pu concevoir au choix des lingettes démaquillantes et/ou des essuie-tout lavables. Ces ateliers conviviaux de partage d'idées et de savoir-faire ont permis d'évoquer les enjeux de la réduction des déchets et d'échanger sur les techniques alternatives.

Objectifs généraux

- Promouvoir des solutions durables pour éviter l'usage unique de textiles sanitaires
- Valoriser les tissus usagers

Résultats quantitatifs

Date	Lieu	Intervenant	Nb pers. présentes
22/11/2019	Truchtersheim	1 agent de la collectivité	8
23/11/2019	Truchtersheim	1 agent de la collectivité	7



Planning

- Juillet 2019 : réunion de préparation des animations de la SERD
- Septembre 2019 : planification des ateliers
- Septembre-novembre 2019 : communication auprès du grand public
- Octobre-novembre 2019 : préparation des ateliers
- 1^{er} octobre 2019 : ouverture des inscriptions aux ateliers
- Novembre 2019 : ateliers couture zéro déchet

Moyens humains

- 1 intervenante pour la préparation et l'animation des ateliers : les ateliers ont été réalisés en interne
- 1 agent chargé de prévention : planification des ateliers, communication, gestion des inscriptions, aide à la préparation des ateliers

Moyens financiers

- Tissus : anciens draps, chemises, nappes récupérées gratuitement
- Matériel de mercerie (ciseaux, épingles, boutons pressions, micro-éponge...) : 83.68 €
- Machines à coudre : les participants ayant une machine à coudre l'ont ramené, pour les autres elles leur ont été prêtées gracieusement par l'animation jeunes du Kochersberg

Moyens techniques

- Salle équipée de tables et chaises
- Machines à coudres
- Tissus, patrons et matériel de mercerie

Partenaires mobilisés

Animations réalisées en interne

Difficultés rencontrées

La situation optimale est que chaque participant ait une machine à coudre à sa disposition. Il faut par conséquent prévoir la location de machine, la mise en place et le réglage de ces dernières avant le début de l'atelier. De même les participants qui ont ramené leur propre machine doivent prévoir d'arriver plus tôt pour installer et régler leur machine.

Ce type d'atelier ne peut se réaliser qu'en effectif très réduit car il demande beaucoup d'attention de la part de l'intervenant.

Village de la jeunesse

Contexte

La Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCKA), le Conseil Départemental et la Mission Locale ont organisé avec d'autres partenaires un village de la jeunesse en juin 2019. Ce village destiné à un public de 15 à 25 ans avait pour objectif de guider au mieux les jeunes dans leurs projets de vie et de les renseigner sur les aides aux logements, les démarches administratives, le rôle de la Mission Locale, de Pôle Emploi, les missions des services civiques... Plusieurs ateliers étaient proposés dont un atelier sur la prévention des déchets animé par le service OM.

Objectifs généraux

- Présenter des alternatives permettant de réduire les déchets au quotidien et de vivre plus sainement
- Apprendre à faire son déodorant, son baume à lèvres, son shampoing... soi-même

Résultats quantitatifs

Une quinzaine de visiteurs sont venus échanger et partager leurs connaissances sur le stand. La chargée de prévention et la responsable du service OM ont animé un stand en proposant des astuces et solutions alternatives pour réduire ses déchets au quotidien (essuie-tout et lingettes lavables, cure-oreilles, lessive faite maison, cup....). Les visiteurs ont également pu confectionner et repartir avec leur baume à lèvres fait maison.



Planning

- Mai 2019 : préparation des animations sur la prévention
- Juin 2019 : tenu du stand

Moyens humains

Le village de la jeunesse a été organisé par le service jeunesse de la CCKA : le service OM s'est donc naturellement greffé à cet événement. Le stand prévention a été animé par un agent chargé de prévention et un agent en charge du service OM.

A noter qu'une dizaine de jeunes de l'animation jeunesse du Kochersberg étaient présents pour orienter le public et leur proposer une collation et qu'une dizaine de bénévoles des différentes structures ont tenu et animé les autres stands.

Moyens financiers

Achat de fournitures pour réaliser les produits cosmétiques et ménagers sur le stand de la prévention : 104.7 euros

Moyens techniques

- Chapiteaux, structures gonflables, tables, chaises, grilles caddie
- Panneaux routes

Partenaires mobilisés

- Service animation jeunesse
- Pôle Emploi
- Mission Locale
- Conseil Départementale
- Office de tourisme
- Associations de réparation de vélos

Difficultés rencontrées

Difficile d'attirer les jeunes. Le village de la jeunesse a été organisée un mercredi après-midi ce qui n'est pas forcément le bon créneau pour les jeunes qui ont souvent des activités extrascolaires le mercredi. Les fortes chaleurs ainsi que la période choisie (révision bac/brevet) sont également des paramètres qui peuvent expliquer la faible mobilisation des jeunes.

Semaines thématiques

Contexte

La collectivité a fait le choix de proposer deux temps forts d'animations sur l'année. Plusieurs animations grand public sont par conséquent organisées durant la Semaine des Alternatives aux Pesticides (SAP) en mars/avril et durant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) en novembre.

Objectifs généraux

SAP :

- Informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides
- Promouvoir des solutions alternatives pour vivre, consommer et produire plus durablement pour notre santé et notre planète

SERD :

- Sensibiliser à la réduction des déchets
- Donner des clés pour agir au quotidien et consommer autrement

Résultats quantitatifs

SAP : 16 animations proposées en collaboration avec le réseau Ko'libris et la Mission Eau du SDEA : conférences, ateliers compostage et jardinage naturel, exposition, présentation des AMAP... → Plus de 350 personnes sensibilisées

SERD : 10 animations proposées : visites de l'usine de tri des emballages, table ronde zéro déchet, projection/débat, atelier couture zéro déchet, atelier confection de Bee wrap, produits cosmétiques naturels... → Plus de 150 personnes sensibilisées

Planning

SAP :

- Septembre 2018 : réunion avec les différents partenaires pour définir les animations qui seront proposées
- Septembre-décembre 2018 : planification des animations avec les différents prestataires
- Janvier-mars 2019 : communication grand public
- Février 2019 : ouverture des inscriptions en ligne
- Mars 2019 : animations des événements

SERD :

- Juillet-août 2019 : planification des animations avec les différents prestataires
- Septembre-novembre 2019 : communication grand public
- Octobre 2019 : ouverture des inscriptions en ligne
- Novembre 2019 : animations des événements

Moyens humains

SAP :

- 4 agents de la collectivité : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, réservation de salles, communication, inscriptions, suivi des animations
- 1 agent de la Mission Eau du SDEA : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, communication

SERD :

- 1 agent chargé de prévention et 1 agent en charge du service OM : planification des animations, prise de contact avec les prestataires, réservation de salles, communication, inscriptions, animations d'ateliers

Moyens financiers

SAP : animations prises en charge par le service OM, le réseau Ko'libris et la Mission Eau du SDEA

SERD : la plupart des animations ont été réalisées en interne

- Droit de diffusion film « En quête de sens » : 385 euros
- Atelier confection de produits cosmétiques : 350 euros

Moyens techniques

Salle, machines à coudre, fer à repasser

Partenaires mobilisés

Mission Eau du SDEA

Difficultés rencontrées

Difficulté d'attirer des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées. Il a été constaté que ce sont en général les mêmes personnes qui participent aux différentes animations.

Les animations sur inscriptions étaient pour la plupart complètes alors que les animations en libre participation n'ont recueilli que peu de personnes. L'inscription obligatoire est envisagée pour les futurs ateliers.

Table ronde zéro déchet

Contexte

Un français produit en moyenne 1 kg de déchets par jour. Pour diminuer ce chiffre, il existe quelques gestes simples à réaliser. Les échanges d'informations et le partage d'expériences paraissent primordiaux pour se lancer dans cette démarche et ne pas se décourager. C'est l'accompagnement qu'a souhaité proposer la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland en invitant les usagers à participer à une table ronde zéro déchet à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

Objectifs généraux

- Favoriser les échanges d'informations et d'astuces pour réduire ses déchets au quotidien
- Sensibiliser à la réduction des déchets
- Modifier ses habitudes de consommation

Résultats quantitatifs

Malgré une importante communication, peu de personnes ont assisté à la table ronde (6 personnes)



Planning

- Juillet 2019 : réunion de préparation des animations de la SERD
- Septembre 2019 : planification des ateliers
- Septembre-novembre 2019 : communication grand public
- 1^{er} octobre 2019 : ouverture des inscriptions aux ateliers
- Novembre 2019 : animation de la table ronde

Moyens humains

2 agents pour animer la table ronde

Moyens financiers

Les 2 agents qui ont animé la table ronde en interne ont amené leur propre matériel

Moyens techniques

/

Partenaires mobilisés

/

Difficultés rencontrées

Faible mobilisation du grand public malgré une importante communication. L'atelier n'était pas sur inscription ainsi il était compliqué d'estimer à l'avance le nombre de personnes intéressées.

Atelier confection de Bee Wrap

Contexte

Pratiques et peu coûteux, les films plastique et le papier aluminium sont utilisés quotidiennement pour protéger les aliments. Or, leur courte durée de vie en fait rapidement des déchets.

Il existe une solution alternative plus écologique appelée « Bee Wrap ». Ce film alimentaire lavable est fabriqué à l'aide d'un morceau de tissu en coton imperméabilisé à la cire d'abeille. Il peut ainsi être utilisé pour emballer les sandwiches, le fromage, les fruits entamés....

Un atelier de confection de Bee Wrap a ainsi été proposé par la CCKA en partenariat avec l'animation jeunesse du territoire pendant la SERD.

Objectifs généraux

- Réduire la production de déchets d'emballage
- Proposer une solution alternative, facile à réaliser soit même

Résultats quantitatifs

L'atelier était rapidement complet. 20 participants y ont pris part. La plupart ont découvert les Bee Wrap.



Résultats qualitatifs

Pour une meilleure organisation, les participants ont été répartis en 4 groupes tutorés par un jeune de l'animation jeunesse. Les participants ont apprécié être guidés par les jeunes et pouvoir échanger avec eux. Chaque personne a pu repartir avec les Bee Wrap qu'elle avait fabriqué.

Planning

- Juillet 2019 : réunion de préparation des animations de la SERD
- Septembre 2019 : planification des ateliers
- Septembre-novembre 2019 : communication grand public
- 1^{er} octobre 2019 : ouverture des inscriptions aux ateliers
- Novembre 2019 : réalisation de l'atelier

Moyens humains

- L'animatrice jeunesse et les jeunes du territoire : préparation et réalisation de l'atelier
- 1 agent chargé de prévention : planification, communication, gestion des inscriptions

Moyens financiers

Achat de tissus et des blocs de cire : 300 euros

Moyens techniques

Plusieurs fers à repasser étaient nécessaires : 1 par groupe soit 4 au total
1 salle avec tables et chaises

Partenaires mobilisés

Animation jeunes du territoire

Difficultés rencontrées

/

Axe 4 : Favoriser le réemploi, la réutilisation

Création d'une plateforme de dons en ligne

Contexte

De nombreux objets encore en bon état ou réparables sont régulièrement jetés en déchetteries. Or, ces objets pourraient encore servir à d'autres personnes et ainsi bénéficier d'une seconde vie. Afin de favoriser le don à l'abandon, la CCKA a mis en place une plateforme de dons en ligne. Ce « Bon coin local » totalement gratuit, permet de mettre en relation des usagers souhaitant se débarrasser et/ou acquérir un objet.

La collectivité souhaite ainsi encourager le développement d'un modèle économique encore très peu utilisé sur le territoire.

Objectifs généraux

- Encourager le recours au réemploi et au don
- Promouvoir un nouveau modèle économique
- Détourner une partie des flux des déchetteries

Résultats quantitatifs

Au bout d'un mois de lancement près d'une centaine de personnes étaient inscrites sur la plateforme. Des objets sont régulièrement proposés au don. Les annonces sont validées puis mises en ligne par un agent de la collectivité. Paradoxalement, malgré la qualité des objets proposés, peu trouvent preneurs.



Résultats qualitatifs

Suite au retour de quelques utilisateurs, la plateforme a peu à peu été améliorée.

Planning

- 1^{er} semestre 2019 : élaboration en interne de la plateforme de don par le service informatique
- Avril 2019 : création d'une charte d'utilisation de la plateforme
- Juillet 2019 : 1^{ers} essais de la plateforme en interne
- 1^{er} octobre 2019 : lancement de la plateforme de dons
- Octobre 2019 : ajustements de la plateforme

Moyens humains

- 1 agent du service informatique : création de la plateforme de dons, paramétrage, ajustements, maintenance
- 1 agent chargé de prévention : communication, validation et mise en ligne des annonces, accompagnement des usagers si nécessaire pour la mise en ligne de leur annonce

Moyens financiers

Création de la plateforme en interne par le service informatique

Moyens techniques

- Validation et mise en ligne des annonces par un agent
- Paramétrage et maintenance réalisés par le service informatique

Partenaires mobilisés

/

Difficultés rencontrées

Malgré la création de leur compte, certains utilisateurs novices en informatique rencontraient des difficultés pour mettre en ligne leurs annonces. Dans ce cas, l'agent en charge de la prévention mettait en ligne les annonces et communiquait à l'annonceur les coordonnées des répondants. Le service informatique a réussi à résoudre le problème en procédant à quelques paramétrages.

Améliorer la signalétique en déchetteries

Contexte

Utilisée pour guider et renseigner les usagers, la signalétique en déchetteries est centrale. Après 2 mois de travaux, la CCKA a entièrement modifié la signalétique de la déchetterie de Dossenheim-Kochersberg. De nouveaux panneaux informatifs plus esthétiques et compréhensibles par les usagers ont été installés. Certains panneaux indiquent également des gestes de prévention.

Objectifs généraux

- Mieux orienter les usagers en leur indiquant de manière précise les déchets acceptés et refusés dans chacune des bennes
- Faciliter le travail des gardiens et diminuer le taux de refus dans les différentes filières
- Communiquer efficacement auprès des usagers sur les gestes de prévention

Résultats quantitatifs

20 nouveaux panneaux ont été installés. Ils peuvent s'interchanger en fonction de l'emplacement des bennes.



Résultats qualitatifs

Planning

- Décembre 2018-Janvier 2019 : Elaboration des nouveaux panneaux en interne
- Janvier 2019 : Impression et livraison des panneaux
- Janvier 2019 : Mise en place de la nouvelle signalétique par l'équipe technique de la CCKA

Moyens humains

- 1 agent responsable du service OM : Elaboration des panneaux
- Agents techniques : création des supports pour les panneaux et montage

Moyens financiers

- Elaboration des panneaux : réalisée en interne

- Impression des panneaux : 2664 euros (cette somme comprend également l'impression des panneaux en prévision des travaux pour la 2^{ème} déchetterie. Au total 34 panneaux ont été imprimés).

Moyens techniques

L'équipe technique a fabriqué des structures rigides pour maintenir les panneaux et éviter leur prise au vent

Partenaires mobilisés

/

Difficultés rencontrées

/

**Axe 5 : Sensibiliser les scolaires à la
prévention des déchets**

Promouvoir le compostage dans les établissements scolaires

Contexte

Dans le cadre du PLPDMA, la communauté de communes souhaite promouvoir le compostage comme l'un des moyens de réduction des déchets à la source. En complément des actions de promotion du compostage individuel, la collectivité accompagne les initiatives de compostage collectifs, notamment dans les établissements scolaires. Cet accompagnement se traduit par la formation des classes aux pratiques du compostage mais également par l'installation gratuite de composteurs.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le jeune public et les enseignants à la gestion des déchets par le biais du compostage
- Inciter les enfants à devenir des vecteurs d'information sur le compostage dans leur foyer
- Eviter l'incinération de biodéchets valorisables

Résultats quantitatifs

- En 2018 : 13 classes formées au compostage et 5 composteurs installés en milieu scolaire
- En 2019 : 15 classes formées au compostage et 1 composteur installé en milieu scolaire



Résultats qualitatifs

Les composteurs installés sont en bois et contiennent une trappe et un couvercle. Leur contenance est de 640 litres.

Planning

- Février 2018 : envoi d'un mail à toutes les écoles du territoire pour leur proposer une animation sur le compostage et sonder les écoles ayant pour projet d'installer un composteur
- Mars-juin 2018 : réalisation des animations et installation de composteurs
- Septembre 2018 : relance à toutes les écoles du territoire pour leur proposer une animation sur le compostage et l'installation d'un composteur
- A partir de février 2019 : réalisation des animations et installation de composteurs

Moyens humains

- 1 agent chargé de prévention : réalisation des animations compostage, commande et installation des composteurs
- Service communication : mise en page des supports pédagogiques

Moyens financiers

Achat des composteurs : 82.2 euros/composteur

Achat de bioseaux : 5.95 euros/bioseau

Impression des supports pédagogiques en interne

Moyens techniques

Mise en page des supports pédagogiques par le service communication

Partenaires mobilisés

- ESAT du Sonnenhof : fabrication et livraison des composteurs
- Inspecteur de l'Éducation Nationale : validation de l'animation

Difficultés rencontrées

Les déchets issus de la restauration scolaire sont collectés par un prestataire privé. Il ne reste que peu de déchets compostables (déchets issus des goûters et déchets de jardin si présents). Certains établissements ont autorisé les enfants à ramener les déchets compostables de chez eux.

Sensibilisation et animations scolaires

Contexte

L'éducation est primordiale pour modifier les comportements des plus jeunes et les encourager à devenir des citoyens éco-responsables. Pour que ces changements s'amorcent, les élèves doivent comprendre l'intérêt de réduire leur production de déchets et connaître les moyens pour y arriver. C'est dans ce cadre qu'un partenariat a été créé entre la collectivité et l'association Alsace Nature pour sensibiliser les élèves à la prévention et au tri des déchets via une animation d'une demi-journée par classe.

Objectifs généraux

- Sensibiliser le public scolaire à la réduction des déchets et aux actions de prévention afin qu'ils intègrent les gestes de prévention dans leur quotidien
- Donner aux élèves des clés et les moyens d'agir pour réduire leurs déchets

Résultats quantitatifs

2019 : 6 animations réalisées



Résultats qualitatifs

/

Planning

- Juillet 2018 : création d'un partenariat avec l'association Alsace Nature
- Septembre 2018 : mail envoyé à toutes les écoles du territoire pour leur proposer une animation sur le tri et la prévention des déchets à partir de janvier 2019
- A partir de janvier 2019 : réalisation des animations en milieu scolaire par Alsace Nature

Moyens humains

- 1 animateur de l'association Alsace Nature : animations scolaires
- 1 agent chargé de prévention : communication auprès des écoles, suivi des animations réalisées

Moyens financiers

Coût d'une animation : 250 euros par ½ journée et par classe

Moyens techniques

Le matériel nécessaire pour réaliser l'animation est fourni par l'animateur d'Alsace Nature

Partenaires mobilisés

Association Alsace Nature

Ecoles élémentaires du Kochersberg et de l'Ackerland

Difficultés rencontrées

Peu d'écoles ont répondu aux sollicitations de la CCKA et d'Alsace Nature.